

Département de Meurthe-et-Moselle Arrondissement de Nancy Mairie de Villers-lès-Nancy Boulevard des Aiguillettes - BP 80028 54601 VILLERS-LES-NANCY CEDEX Tel : 03 83 92 12 12 – Fax : 03 83 92 12 00	 VILLERS lès NANCY	ARRÊTÉ
Arrêté n°2024-114		
Service : Technique		
Objet : Réglementation de circulation – « Ville 30 »		

Le Maire de la Commune de Villers-lès-Nancy, VU les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, VU les dispositions du Code de la Route, VU l'article R.610.5 du Code Pénal, VU l'avis favorable de la Métropole du Grand Nancy, gestionnaire de la voirie concernée, Considérant la nécessité d'étendre la zone 30 à l'ensemble du territoire de la commune de Villers-lès-Nancy, à l'exception de certains axes qui restent à 50 km/h et des zones de rencontre limitées à 20 km/h, Considérant la nécessité d'améliorer la qualité de l'air et de diminuer les nuisances sonores, Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers et l'apaisement du trafic routier, <u>ARRETE</u> Article 1 – A compter de la mise en place de la signalisation, la vitesse de circulation est limitée à 30 km/h sur l'ensemble des voies circulables de la commune de Villers-lès-Nancy, à l'exception de certains axes et des zones de rencontre. Article 2 – La signalisation est installée par la Métropole du Grand Nancy qui en assurera l'entretien. Article 3 – Le présent arrêté abroge et remplace toutes dispositions antérieures et contraires. Article 4 – Les axes où la limitation de vitesse est fixée à 50 km/h sont : - l'avenue Paul Muller - le boulevard des Aiguillettes - la route de l'Aviation - l'avenue de Maron, depuis le carrefour avec la rue des Dryades jusqu'au carrefour avec la route de l'Aviation Article 5 – Les axes où la limitation de vitesse est fixée à 20 km/h avec zone de rencontre sont : - Allée du Rond-Pré - Allée de la Prairie - Allée James Moisson - Rue Chateaubriand - Rue Fénelon - Rue Ronsard - Allée des Aiguillettes - Rue de la Mutualité - Allée des Saules - Rue Albert Camus - Rue du Fontenat - Rue des Vignattes - Allée des Pins - Allée des Vergers - Allée des Estelles - Rue Georges Chepfer - Sentier Hardeval - Chemin de la Petite Enfance - Allée de la Linotte des Bois - Rue des Dryades - Place Sophie Scholl
--



Arrêté n°2024-114

Service : Technique

Objet : Réglementation de circulation – « Ville 30 »

- Rue Volta
- Rue Ampère
- Rue des Hesperides
- Rue de la Pléiade
- Allée Rémy Belleau
- Allée Jean-Antoine Baif
- Allée Joachim du Bellay
- Allée Dorat
- Allée Etienne Jodelle
- Allée Pontus de Thyard
- Boulevard des Essarts (du n°26 au n°30 pour le côté pair, du n°35 au n°47 pour le côté impair)

Article 6 – La généralisation des doubles sens cyclables se fera progressivement en application du plan métropolitain des mobilités, à l'exception des rues Charles Oudille, Haut de la Taye et Albert 1^{er} en raison de déclivités importantes, de la présence d'une ligne de bus et d'une visibilité globale insuffisante.

Article 7 – Toutes les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et poursuivies conformément aux textes en vigueur.

Article 8 – Madame la Directrice Générale des Services, Monsieur le Directeur Départemental de la Sécurité Publique, la Métropole du Grand Nancy sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Article 9 – Le présent arrêté est transmis à la Métropole du Grand Nancy, qui dispose d'un délai de 2 mois pour saisir le Tribunal Administratif de Nancy de tout recours. « Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr ».

Fait à Villers-lès-Nancy, le 17/04/2024

Transmis à :

- GDN Arrêtés Municipaux
- Sécurité Publique
- Police Municipale
- Communication

Le Maire,

François WERNER

Département de Meurthe-et-Moselle Arrondissement de Nancy Mairie de Villers-lès-Nancy Boulevard des Aiguillettes - BP 80028 54601 VILLERS-LES-NANCY CEDEX Tel : 03 83 92 12 12 – Fax : 03 83 92 12 00	 VILLERS lès NANCY	ARRÊTÉ
Arrêté n°2024-114		
Service : Technique		
Objet : Réglementation de circulation – « Ville 30 »		

ANNEXE – Les axes où la limitation de vitesse est fixée à **30 km/h** sont :

Abbaye de Clairlieu (Rue de l')
 Albert 1er (Rue)
 Alexander Fleming (Allée)
 André Malraux (Avenue)
 Aubépines (Allée des)
 Auguste Bichaton (Rue)

Bangards (Allée, des)
 Baron Buquet (Rue)
 Baudricourt (Boulevard de)
 Bertrand Auerbach (Rue)
 Bois de l'Hospice (Rue du)
 Bouvier (Allée du)
 Brabois (Avenue de)
 Brocard (Rue du)
 Brûlée (Rue de la)

Calmette et Guérin (Allée)
 Camille Saint Saens (Allée)
 Carrière (Rue de la)
 Chalades (Rue des)
 Champelle (Boulevard de)
 Chanoine Piéron (Rue du)
 Charles Oudille (Rue)
 Château (Avenue du)
 Chauffourniers (Allée, des)
 Chênes (Allée des)
 Chenevieres (Rue des)
 Chéret (Rue)
 Chèvrefeuille (Allée du)
 Chevrottes (Rue des)
 Chopin (Rue)
 Cisterciens (Rue des)
 Coteaux (Rue des)
 Cottages (Rue des)
 Crédence (Rue de)
 Croix Grand Colas (Rue de la)
 Croix Mitta (Rue de la)

Daumier (Allée)
 Docteur Albert Schweitzer (Allée du)
 Docteur Cattenoz (Boulevard)
 Doyen Urion (Rue)

Édouard Herriot (Rue)
 Edward Jenner (Allée)

Département de Meurthe-et-Moselle Arrondissement de Nancy Mairie de Villers-lès-Nancy Boulevard des Aiguillettes - BP 80028 54601 VILLERS-LES-NANCY CEDEX Tel : 03 83 92 12 12 – Fax : 03 83 92 12 00	 VILLERS lès NANCY	ARRÊTÉ
Arrêté n°2024-114		
Service : Technique		
Objet : Réglementation de circulation – « Ville 30 »		

Églantiers (Allée des)
Émile Galle (Rue)
Enghien (Allée d')
Ermitage (Rue de l')
Essarts (Boulevard des) sauf exception
Évry (Allée d')

Fabert (Rue)
Faille (Rue de la)
Forêt de la Reine (Rue de la)
Fougères (Allée des)
Fourasses (Rue des)
Fourchons (Rue des)
France Lanord (Avenue)
Francis Poulenc (Rue)

Gaston Ramon (Allée)
Gauguin (Allée)
Général Leclerc (Avenue du)
Général de Castelnau (Rue du)
Georges Clemenceau (Rue)
Grande Corvée (Rue de la)
Grange aux Moines (Rue de la)
Granges (Rue des)
Guy Ropartz (Rue)

Haillottes (Rue des)
Hardeval (Boulevard de)
Haussonville (Boulevard d')
Haut de la Taye (Rue du)
Haute Borne (Rue de la)
Henri Dunant (Allée)
Hibiscus (Rue des)

J. Gregor Mendel (Allée)
J.F. Kennedy (Rue)
Jardin Botanique (Rue du)
Jean Giraudoux (Rue)
Jean Mermoz (Rue)
Joseph Lister (Allée)

La Brulee (Rue de)
La Fontaine (Rue)
Lavoir (Rue du)
Lavoir (Ruelle du)
Laxou (Rue de)
Léomont (Rue du)
Libération (Avenue de la)

Département de Meurthe-et-Moselle Arrondissement de Nancy Mairie de Villers-lès-Nancy Boulevard des Aiguillettes - BP 80028 54601 VILLERS-LES-NANCY CEDEX Tel : 03 83 92 12 12 – Fax : 03 83 92 12 00	 VILLERS lès NANCY	ARRÊTÉ
Arrêté n°2024-114		
Service : Technique		
Objet : Réglementation de circulation – « Ville 30 »		

Lieutenant Schmit (Rue du)
Longchamp (Allée de)
Loup (Allée du)
Lucie Aubrac (Rue)

Maréchal Foch (Boulevard)
Maréchal Lyautey (Boulevard du)
Marie-Odile Laroche (Rue)
Maron (Avenue de)
Martial Mourot (Rue)
Mathieu 1er (Rue)
Maugray (Rue de)
Maurice André (Rue)
Merviller (Rond-point de)
Modigliani (Allée)
Moitrier (Rue du)
Monet (Allée)
Moulins (Allée des)
Mozart (Rue)
Muguet (Allée du)

Noirval (Rue de)
Noisetiers (Square des)
Noyers (Rue des)

Olivier Messiaen (Allée)
Orchidées (Rue des)

Pauliers (Allée, des)
Pelletier Doisy (Allée)
Petite Haye (Rue de la)
Peupliers (Rue des)
Picasso (Allée)
Pierre de Coubertin (Rue)
Poilus d'Orient (Rue des)
Potiers (Rue des)
Pré la Dame (Rue du)
Puits (Allée du)

Reherrey (Rue de)
Reménaumont (Rue de)
René Laennec (Allée)
René Pêcheur (Rue)
Renoir (Allée)
République (Rue de la)
Roches (Allée des)
Rodin (Rue)
Roger Marx (Rue)

Département de Meurthe-et-Moselle Arrondissement de Nancy Mairie de Villers-lès-Nancy Boulevard des Aiguillettes - BP 80028 54601 VILLERS-LES-NANCY CEDEX Tel : 03 83 92 12 12 – Fax : 03 83 92 12 00	 VILLERS lès NANCY	ARRÊTÉ
Arrêté n°2024-114		
Service : Technique		
Objet : Réglementation de circulation – « Ville 30 »		

Romarin (Allée du)

Saint-Bernard (Boulevard)
Saint-Cloud (Allée de)
Saint-Fiacre (Rue)
Saint-Sébastien (Avenue)
Sainte-Geneviève (Rue)
Sainte-Odile (Rue)
Sance (Rue de la)
Sapinière (Rue de la)
Saurupt (Avenue de)
Sivrite (Rue de la)
Sous la Croix (Rue)

Talinté (Rue de)
Tissiers (Allée, des)
Toulouse Lautrec (Allée)
Trois Épis (Rue des)

Val-Thiébaud (Rue)
Valonnière (Boulevard)
Valtriche (Boulevard)
Van Gogh (Allée)
Vandoeuvre (Rue de)
Vanniers (Allée, des)
Versigny (Rue de)
Victor Grignard (Rue)
Vignerons (Allée, des)
Villey le Sec (Chemin de)
Villey le Sec (Rue de)

Widric 1er (Rue)